système de régie informatisé. Il n'octroie pas de permis d'exploitation avant d'avoir vérifié les fréquences au moyen du système en question, pour s'assurer qu'il n'y ait pas d'interférence à l'intérieur du Canada ou, si on se trouve près de la frontière, aux États-Unis.

En outre, les compagnies de téléphone du Canada ont créé une importante base de données qui contient l'emplacement de toutes les stations de radiocommunications du pays et des États américains limitrophes. Ce système répertorie les puissances d'émission, les fréquences et les schémas de rayonnement pour chacune des stations. Les entreprises abonnées à ce système peuvent aisément déterminer si leur répartition de fréquences radio est judicieuse.

Pour soutenir l'exploitation de grands et complexes réseaux de télécommunications, le Canada a mis sur pied des systèmes informatisés de régie, de contrôle de l'inventaire, d'affectation des réparateurs et de tenue de livre. Au moyen de la surveillance de réseau, les entreprises peuvent déceler toute dégradation de leurs circuits et relever rapidement les défaillances. Les systèmes peuvent alors être restaurés efficacement par le personnel compétent et l'équipement nécessaire. Les achats peuvent être optimisés grâce à des inventaires exacts. Ces systèmes font partie de la majorité des grands réseaux de télécommunications du pays. Ils ont permis d'accroître la disponibilité des circuits, de réduire le personnel d'entretien et d'améliorer la qualité des registres des entreprises.



Réseau commutateur/combinateur WR159